

Equipier polyvalent de commerce

1^{ère} session 2022

L'activité professionnelle du titulaire du « CAP Equipier polyvalent du commerce » s'exerce auprès de la clientèle actuelle et potentielle de l'entreprise. Elle varie en fonction de la structure, de la taille, des statuts de l'organisation qui l'emploie.

Elle est orientée vers une nécessaire polyvalence et une réactivité accrue de la part du diplômé. Celui-ci est amené à porter des charges en réserve ou en surface de vente, à travailler en position debout dans le respect des règles ergonomiques. Il utilise ses compétences en communication dans son activité courante. Il met en œuvre en permanence des applications et technologies digitales ainsi que les outils de traitement de l'information. Son activité professionnelle exige le respect de la législation et des règles d'éthique. Elle s'inscrit également dans un souci constant de lutte contre toutes les discriminations professionnelles, de préservation de l'environnement et de contribution au développement durable.

Le travail peut s'effectuer les samedis, voire les dimanches et jours fériés. L'organisation du travail peut comporter des plages horaires variables et des temps partiels.

Le diplômé est autonome dans les tâches qui lui sont attribuées. Il doit nécessairement travailler en équipe. Sa responsabilité concernant l'exécution et le résultat attendu des tâches est totale ou partielle en fonction des types et des formats d'unités commerciales.

Son activité requiert d'être rigoureux, organisé et méthodique. Il doit faire preuve de disponibilité, de courtoisie et d'empathie face au client en favorisant un climat de confiance. Il adopte un langage et une posture professionnels. Il doit adopter des comportements et des attitudes conformes à la diversité des contextes relationnels, notamment au niveau des codes vestimentaires et langagiers. Il doit enfin respecter les règles de confidentialité et de déontologie professionnelle.

Le titulaire du « CAP Equipier polyvalent du commerce » exerce les activités relevant des domaines suivants : Réception et suivi des commandes, Mise en valeur et approvisionnement, Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat.

Débouchés

Le titulaire du « CAP Equipier polyvalent du commerce » exerce ses activités dans tous les types d'unités commerciales, qu'il s'agisse de détaillants ou de grossistes.

- Employé de libre-service, de grande surface, de rayon
- Equipier de vente
- Equipier polyvalent
- Equipier de caisse
- Equipier de commerce
- Employé de libre-service caissier, caissier de libre-service, ôte / hôtesse de caisse
- Employé de commerce
- Vendeur en produits frais commerce de gros ou de détail
- Vendeur en alimentation générale
- Vendeur en produits utilitaires
- Vendeur en prêt-à-porter, en confection.

Après une expérience professionnelle, le titulaire du diplôme peut évoluer vers des emplois de :

- Adjoint au responsable de magasin de détail
- Adjoint au chef de rayon produits alimentaires
- Adjoint au responsable de rayon produits non alimentaires
- Adjoint au responsable drive en grande distribution.

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- **Recevoir et suivre les commandes** : Réception et suivi des commandes, Participation à la passation des commandes fournisseurs, Réception des marchandises, Contrôle quantitatif et qualitatif des livraisons, Comparaison du bon de commande et du bon de livraison, Relevé et transmission des anomalies rencontrées, Stockage des marchandises, Contribution à la traçabilité des marchandises, Préparation des commandes destinées aux clients, Gestion des colis livrés pour les clients : réception et retours
- **Mettre en valeur et approvisionner** : Mise en valeur et approvisionnement, Approvisionnement, mise en rayon et rangement des produits, Anticipation des ruptures et réassortiment, Détection et retrait des produits impropres à la vente, Mise en valeur des produits et de l'espace commercial, Participation aux opérations de conditionnement, Préparation et nettoyage des équipements et mobiliers, Installation et mise à jour de la signalétique, Participation à la lutte contre la démarque connue et inconnue, Participation aux inventaires
- **Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat** : Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat, Préparation de l'environnement de travail, Accueil et prise en charge du client, Orientation du client vers le produit adapté, Information et conseil des clients sur les produits et services offerts et associés à la vente, Aide aux clients dans l'utilisation des équipements et des appareils de démonstration, de paiement ou de réservation automatique, Présentation et / ou démonstration et / ou dégustation du produit, Proposition des services associés et complémentaires, Prise de la commande du client, Remise des colis et des sacs aux clients, Enregistrement des achats et / ou des retours, Encaissement, Réalisation des opérations complémentaires à l'encaissement, Finalisation de la prise en charge du client, Réalisation des opérations de clôture du poste caisse, Réception des réclamations clients et transmission au responsable.
- **Tri et évacuation des déchets**
- **la relation-client** (contact, accueil, information) et l'environnement juridique, économique et social des activités professionnelles.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées

doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- EP1 : Réception et suivi des commandes, coeff. 3
- EP2 : Mise en valeur et approvisionnement, coeff. 5
- EP3 : Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat, coeff. 6

Unités d'enseignement général :

- EG1 : Prévention-santé-environnement, coeff. 1
- EG2 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, coeff. 3
- EG3 : Mathématiques - Physique-chimie, coeff. 2
- EG4 : Education physique et sportive, coeff. 1
- EG5 : Langue vivante, coeff. 1

Epreuve facultative : Lang vivante, coeff .1 (points > 10)

Statistiques

Nouveau CAP : 1^{ère} session 2022

[Académie de Montpellier](#)

[Académie de Toulouse](#)

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Métiers de l'accueil
- Bac pro Métiers du commerce (2 options)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

- 11 Carcassonne**
CCI Sud Formation CFA Occitanie **A**
Lycée des métiers Charles Cros (*public*)
Lycée privé Saint-Louis (*privé sous contrat*)
- 11 Lézignan Corbières**
Lycée Ernest Ferroul (*public*)
- 11 Limoux**
Lycée Jacques Ruffié (*public*)
- 11 Narbonne**
CCI Sud Formation Narbonne **A**
- 30 Alès**
CCI Sud Formation CFA Occitanie **A**
- 30 Bagnols / Cèze**
Lycée professionnel privé Sainte Marie (*privé sous contrat*)
- 30 Beaucaire**
Lycée professionnel Paul Langevin (*public*)
- 30 Nîmes**
Lycée professionnel Gaston Darboux (*public*)
Lycée professionnel privé Saint Vincent de Paul (*privé sous contrat*)
- 34 Béziers**
Lycée professionnel Jean Mermoz (*public*)
Lycée Sacré-Cœur (*privé sous contrat*)
- 34 Lodève**
Lycée professionnel Joseph Vallot (*public*)
- 34 Lunel**
Lycée Louis Feuillade (*public*)
- 34 Montpellier**
Lycée professionnel Mendes France (*Public*)
Lycée professionnel Jules Ferry (*public*)
Lycée professionnel Jules Ferry (*public*) **A**
CCI Sud Formation CFA Occitanie **A**
- 34 Sète**
Lycée Charles de Gaulle (*public*)
CFA municipal N. Albano **A**
- 66 Céret**
Lycée Déodat de Séverac (*public*)
- 66 Perpignan**
Lycée professionnel privé Sainte Louise de Marillac (*privé sous contrat*)
Lycée Jean Lurçat (*public*)
Lycée Aristide Maillol (*public*)
- 66 Prades**
Lycée professionnel Charles Renouvier (*public*)

Académie de Toulouse

- 09 Ferrières sur Ariège**
Lycée professionnel Jean Durroux (*Public*)
- 09 Foix**
CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège **A**

- 12 Millau**
Lycée professionnel Jean Vigo (*Public*)
- 12 Onet-le-Château**
Campus des métiers (CMA de l'Aveyron) **A**
- 12 Rodez**
Lycée professionnel Ferdinand Foch (*Public*)
Lycée professionnel Ferdinand Foch (*Public*) **A**
- 31 Blagnac**
CFA Commerces et services **A**
- 31 Gourdan-Polignan**
CFA du Comminges **A**
- 31 Muret**
Lycée polyvalent Pierre d'Aragon (*Public*)
- 31 Saint-Gaudens**
Lycée Elisabeth et Norbert Casteret (*public*)
- 31 Toulouse**
CFA SA AH CRIC Association **A**
Lycée des métiers Gabriel Péri (*Public*)
Lycée polyvalent Bellevue (*Public*)
Lycée privé des métiers Sainte-Marie St Sernin (*Privé*)
Lycée professionnel du Mirail (*public*)
Lycée professionnel Myriam (*privé sous contrat*)
- 31 Tournefeuille**
Lycée polyvalent M.L Dissard Françoise (*public*)
- 32 Auch**
Lycée professionnel Pardailhan (*Public*)
- 32 Mirande**
Lycée polyvalent Alain Fournier (*public*)
- 32 Pavie**
Ecole des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers **A**
- 46 Cahors**
CFA Ecole des métiers du Lot - CMA du Lot **A**
- 46 Figeac**
Lycée J-F Champollion (*public*)
- 46 Gourdon**
Lycée polyvalent Léo Ferré (*Public*)
- 65 Lourdes**
Lycée professionnel de l'Arrouza (*public*)
- 65 Tarbes**
Lycée professionnel privé Saint Vincent de Paul (*privé*)
École des Métiers des Hautes-Pyrénées **A**
- 81 Albi**
Université Régionale des métiers et de l'artisanat **A**
- 81 Castres**
Lycée professionnel privé Notre-Dame (*Privé*)
- 81 Graulhet**
Lycée professionnel Dr Clément de Pémille (*Public*)
- 81 Mazamet**
Lycée professionnel Marie Antoinette Riess (*Public*)
Lycée professionnel privé des métiers Jeanne d'Arc **A**
- 81 Montauban**
Lycée professionnel privé Marie Théas **A**
CFA de Tarn et Garonne - Ecole des métiers **A**
- 82 Moissac**
MFR d'éducation et d'orientation **A**

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Les fiches métiers
- Voie pro : Les Métiers de la vente et du commerce

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel

04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr